

La Charte

des Auteurs et des Illustrateurs
pour la Jeunesse



la CHARTE



**La Charte des Auteurs
et des Illustrateurs pour la Jeunesse**

Association type de loi 1901

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

38 rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris

Tél. +33 (0)1 42 81 19 93

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

www.la-charte.fr

ecrire@la-charte.fr

Qui sommes-nous ?

Plus de 1000 auteurs, illustrateurs, traducteurs – et pour certains également éditeurs – de livres pour la jeunesse, en France et dans plusieurs pays francophones, regroupés en association.

Ensemble, nous avons l'ambition d'ouvrir l'appétit de lire des enfants. Nous voulons porter haut les couleurs de la littérature et des expressions graphiques de qualité : créatives, plurielles, vivantes... Nous le faisons à travers nos livres, mais aussi en rencontrant nos publics.

Ensemble, nous faisons aussi valoir nos droits professionnels, tant auprès des éditeurs que de tous nos différents interlocuteurs : institutions (Éducation Nationale, ministères de la Culture et de la Santé), partenaires sociaux (AGESSA, IRCEC,...), municipalités ou associations organisatrices de salons, etc...

“
La Charte...
« c'est l'idée du métier,
du compagnonnage... »
Marie Desplechin, écrivain
”

Reconnue = mieux défendus !

La Charte a reçu l'**agrément** du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Depuis plusieurs années, elle est subventionnée par Le Centre National du Livre (CNL), la Mairie de Paris et la Région Île-de-France par le biais d'un emploi aidé. Désormais, le Ministère de la Culture lui apporte aussi son soutien, de même que la SOFIA. Par ailleurs, plusieurs de ses activités artistiques – notamment les créations d'expositions – ont été aidées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Île-de-France.

La Charte est **membre** du Conseil Permanent des Écrivains (CPE), aux côtés de nombreuses autres organisations professionnelles : le Syndicat National des Auteurs Compositeurs (SNAC), la Société des Gens de Lettres (SGDL), l'Association des Traducteurs Littéraires de France (ATLF), la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM), le Syndicat des Écrivains de Langue Française (SELF), l'Union Nationale des Peintres-Illustrateurs (UNPI), l'Union-Gilde des Scénaristes (UGS), Cose-Calcre, les Écrivains Associés du Théâtre (EAT), l'Union des Écrivains, la Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe (SAIF) et l'Association des Écrivains de Langue Française (ADELF).

La Charte est officiellement **partenaire** du Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil (SLPJ), de Paris-bibliothèques, Lire et faire lire et de la Bibliothèque Nationale de France, via La Joie par les Livres. Elle l'est aussi de la Société des Gens de Lettres (SGDL) et de la Maison des Écrivains et de la Littérature (MEL).

“ La fragilité des auteurs tient au fait qu'ils sont au début de la chaîne du livre, en ce qui concerne la création, mais tout à la fin, pour ce qui est de la rémunération. ”

François Place, auteur-illustrateur

Nous l'avons fait !

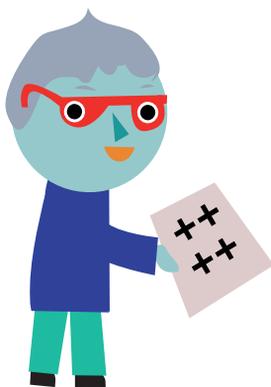


Services

Au fil des années, La Charte (c'est-à-dire un bon nombre d'auteurs et d'illustrateurs bénévoles) a remué ciel et terre pour **tisser des liens** entre ses membres et donner à chacun des outils simples et utiles pour échanger, communiquer, négocier, s'informer et se former...

Le répertoire

Le site de La Charte (www.la-charte.fr) propose un répertoire en ligne de la majorité de ses adhérents. Celui-ci rassemble plus de 900 fiches (bibliographie, biographie, contacts...) régulièrement mises à jour. C'est à la fois **une vitrine formidable** pour les créateurs et une ressource appréciée par les professionnels de la lecture. Enseignants, bibliothécaires et organisateurs de salons le visitent avant d'inviter les chartistes à intervenir auprès de leurs publics respectifs.



Le tarif

La Charte a établi des **tarifs annuels** dits « tarifs de La Charte ». Ceux-ci sont indexés sur le coût de la vie. Lorsqu'un chartiste est invité à intervenir dans un établissement scolaire, une bibliothèque, un centre culturel ou un salon, il sait le minimum qu'il est en droit d'attendre en retour de sa prestation (pour plus de détails, voir page 10).

Le forum

Toujours sur le site de La Charte, **un espace de discussion** et d'échange est réservé aux adhérents de La Charte. Ceux-ci peuvent y partager leurs expériences et, d'une manière générale, y échanger leurs points de vue sur tout ce qui est lié au livre : création, mise en relation entre artistes mais aussi déclarations, sécurité sociale, droits, contrats...



Les infos

Deux fois par mois, chaque membre de La Charte reçoit, dans sa messagerie, une **revue de presse** essentiellement consacrée à l'édition jeunesse, mais pas seulement. Par ailleurs, une « Charte-Info » (lettre d'information interne) leur est adressée dès que nécessaire pour les informer de la vie de l'association ou de l'avancement de certains dossiers (rémunération des auteurs, numérique...).

Le manuel

En 2009, La Charte et l'Adagp ont co-réalisé un guide fort savoureux à l'intention des Chartistes : **Le contrat d'édition au dente** ou 16 recettes pour bien accommoder les négociations avec votre éditeur. Cette brochure est téléchargeable (format pdf) sur notre site. À dévorer d'urgence !



Les formations

Grâce à une subvention de la Sofia et de la Copie privée, La Charte propose désormais des **formations spécifiques**, destinées aux auteurs et illustrateurs : lecture à haute voix, écriture pour le web et maîtrise de l'outil Internet, droit à l'image, Photoshop pour débutants et professionnels, création et gestion de mini-sites personnels, etc.

L'aide juridique

En vertu d'un accord passé début 2010 avec le SNAC (Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs) auquel la Charte a adhéré en tant que personne morale, les chartistes bénéficient désormais d'une **assistance juridique gratuite**.



Créations

Adhérer ensemble, se réunir, se rencontrer, sympathiser... cela donne des idées ! De nombreux **projets collectifs** sont nés ainsi, pour le bonheur de tous.

Un recueil

En 2007, **Un amour d'enfance** (Bayard) a réuni quatre-vingt-deux chartistes. Ils se sont souvenus chacun, plume ou pinceau à la main, du livre qui avait marqué leur enfance... au point, peut-être, de déterminer leur futur chemin.

Des colloques

En juin 2010 au Petit Palais, La Charte a co-organisé – avec la Maison des Écrivains et de la Littérature et La Joie par les Livres-BNF – un colloque intitulé **Des images et des mots** : universitaires, illustrateurs et auteurs ont réfléchi aux rapports texte/image. Des vidéos de la journée d'étude sont consultables sur le site internet.

“ Je suis à la Charte parce que solitaire, ce n'est pas le contraire de solidaire. ”
Fabrice Vigne, écrivain

Un calendrier

L'instant magique, c'est le nom de ce très beau calendrier perpétuel, auquel ont participé 24 chartistes, auteurs et illustrateurs travaillant en binôme et en gravure, sur l'évocation d'un instant, l'idée de l'éphémère qui reste gravé pour longtemps dans la mémoire...

Des expositions

La Charte propose des expositions à la vente et/ou à la location. Après avoir commencé son périple à Paris (mairie du IV^e), l'exposition **Portraits d'ateliers** tourne dans toute la France. À peine terminé, « L'instant magique » (ensemble des gravures du calendrier) est prêt à suivre ses traces.



Une boutique

La Charte vend également quelques **objets artistiques** créés par des chartistes à l'occasion du salon de Montreuil (décorations de stand, notamment).

En stock actuellement : des marque-page, des t-shirts, des jeux, des totems géants, des tentures et le nouveau calendrier perpétuel.



La Charte est pour moi une pépinière d'amis, auteurs et illustrateurs. "En veux-tu ? En voilà !", sympas, passionnés, passionnants. C'est un parloir, un atelier, un bistrot, une cellule, un divan, où je l'on peut se réjouir ou se lamenter, comploter, bavarder, et rire.

Marcelino Truong, auteur-illustrateur



Nous y travaillons...

Présente autant qu'elle le peut sur les salons, représentée par ses membres élus dans plusieurs assemblées professionnelles et attentive à tout ce qui « bouge » dans le secteur du livre, La Charte dialogue sans cesse avec les organismes et institutions concernés : dans un paysage éditorial en pleine mutation, plus que jamais, il faut continuer le(s) combat(s)...



Pour une juste place dans la chaîne du livre

Alors que le secteur de l'édition évolue à grande vitesse, la Charte entend que les auteurs et illustrateurs jeunesse gardent – ou retrouvent – leur juste place dans la chaîne du livre. À l'heure du numérique, elle veille à ce que les premiers maillons créateurs ne soient pas les oubliés du changement.

Pour une clarification du mode de rémunération

Aux côtés de la Société des Gens de Lettres (SGDL) et de la Maison des Écrivains et de la Littérature (MÉL), notamment, la Charte œuvre à la **clarification du mode de rémunération** des auteurs lors des rencontres, lectures, ateliers dans les écoles, bibliothèques ou salons du livre jeunesse.

Pour de vrais droits d'auteur

La Charte s'élève contre certaines pratiques éditoriales abusives et non conformes aux termes des contrats signés entre créateurs et éditeurs : absence de relevés de droits ou relevés incomplets, provisions pour retour non réintégrées, droits non versés... Si besoin, elle peut être amenée à envisager des actions collectives.

À la rencontre des lecteurs

Les auteurs et les illustrateurs pour la jeunesse rencontrent depuis longtemps leur public. Ce travail, aux côtés des enseignants, bibliothécaires et autres médiateurs culturels, est aujourd'hui reconnu comme contribuant à développer chez les enfants non seulement le plaisir de lire mais celui d'écrire également.

Lectures, jeux de questions-réponses, débats thématiques, ateliers de création... ces rencontres peuvent prendre toutes sortes de formes : nous sommes 1000 avec des savoir-faire aussi divers que complémentaires.

Tarifs et conditions

Les modalités de ces rencontres doivent beaucoup à La Charte qui a établi des **tarifs annuels** (indexés sur le coût de la vie) et des conditions, valables pour tous ses membres.

Les tarifs au 1^{er} septembre 2010 sont :

- ⇒ 356 euros nets pour une journée
- ⇒ 216 euros nets pour une demi-journée

(Tarifs minimums reconnus par l'Assemblée Générale du 12 juin 2010). Ces tarifs étant indexés sur le coût de la vie, consultez le site pour les actualiser les années suivantes.

Par ailleurs, les frais de transport, d'hébergement et de repas sont à la charge de l'organisateur. Les billets de train ou d'avion sont pris par les organisateurs et envoyés au domicile de l'auteur.



Quelques conseils...

Une rencontre réussie est une rencontre bien préparée. À cet égard, **l'implication de l'enseignant** est déterminante, car faire venir un auteur n'a d'intérêt que si les enfants ont pu, auparavant, lire certains de ses ouvrages.

Le mieux est de :

- Se procurer une bibliographie aussi complète que possible de l'auteur ou de l'illustrateur invité.
- Choisir soigneusement les livres que l'on donnera à lire (prévoir achats ou emprunts) en fonction de l'âge des enfants, du but de la rencontre...
- Ne pas hésiter à faire des lectures à haute voix.
- Informer l'auteur des livres choisis.
- Ne pas prévoir plus de trois rencontres dans la journée, chacune ayant lieu avec une seule classe accompagnée de son enseignant.

D'autres conseils, plus approfondis, sont à la disposition de tous sur le site de La Charte, au chapitre « Rencontres » : n'hésitez pas à le consulter !

“ La Charte, c'est la clarté dans un fragile château de cartes : il y a des livres, des écoles, des enfants, des illustrateurs et ils partagent leurs rêves sans que le château s'écroule. C'est comme marcher sous une arche, avec le soleil qui rentre. ”

Nathalie Brisac, écrivain



Il était une fois La Charte

C'est en 1975 qu'une poignée d'auteurs pour la jeunesse décident d'unir leurs efforts dans le but de se faire entendre des éditeurs et des organisateurs de salons. La Charte des Auteurs et des Illustrateurs pour la jeunesse puise ses racines dans ce premier mouvement avant de devenir association en 1984. Christian Grenier en sera le premier président. 35 ans plus tard, La Charte est toujours là, plus vivante que jamais : n'hésitez pas, rejoignez-là !

Pour adhérer, il faut avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 45 €.

Envoyez votre demande par courriel ou voie postale à :

La Charte des Auteurs et des Illustrateurs pour la Jeunesse

38, rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris

ecrire@la-charte.fr

www.la-charte.fr

Tél. 01 42 81 19 93



la CHARTE

